

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles du Secteur EST de la Ville de Saint-Denis, la Municipalité a réalisé récemment, au lieu-dit COMMUNE PRIMA, 120 logements qui devaient, à l'origine, résoudre le problème de l'habitat insalubre de ce quartier. Mais, depuis la conception de l'ouvrage, de nombreuses familles se sont de nouveau installées sur le terrain communal.

C'est pourquoi, un projet de parcelles viabilisées a été étudié par mes services, qui permettra une amélioration des conditions de vie de ces personnes.

Les travaux envisagés comprennent :

- 1 - le morcellement du terrain pré-cité en 110 parcelles de 400 m² et la réalisation sur chacune d'elle d'une plateforme bétonnée qui servira de socle aux futurs constructions ;
- 2 - Aménagement de voies destinées à la desserte des parcelles ;
- 3 - Extension du réseau EAU ;
- 4 - Extension du réseau ELECTRIQUE et ECLAIRAGE PUBLIC de la voie principale.

Le financement de l'opération est assuré par une subvention de 27 500 000 Frs accordée par Le MINISTERE de l'EQUIPEMENT et du LOGEMENT.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver le dossier technique.

LE MAIRE. - Je mets la question aux voix.

Il s'agit de parcelles viabilisées à la COMMUNE PRIMA. Il ne faut pas voir, dans cette opération, une opération de construction. La S.I.D.R. a fait des logements qui étaient modulés suivant les revenus des gens. Il y en avait entre 20 000 Frs et 25 000 Frs, entre 12 000 Frs et 18 000 Frs, et entre 1 500 Frs et 2 000 Frs. Ces derniers logements étaient réalisés en très petite quantité et si la clientèle du "haut de l'échelle" a été satisfaite, au "bas de l'échelle", si nous en jugeons par les bidonvilles qui se trouvent à la périphérie de Saint-Denis, il y a une population qui n'a pas trouvé une solution satisfaisante à son logement.

Nous avons fait une expérience avec l'actuel habitat de transition. Cet habitat, comme son nom l'indique, est destiné à faire passer les gens d'un bidonville quelconque dans les logements de la S.I.D.R. C'est le stade intermédiaire où les gens s'habituent, petit à petit à payer un loyer, à payer l'eau, à organiser leur budget ... Ils passent du stade anarchique à un stade semi-anarchique, pour arriver à un stade organisé. Mais, cet habitat de transition nous a coûté très cher et nous n'avons pas pu poursuivre l'expérience.

Il nous faut donc aller chercher les bidonvilles où ils sont et les organiser. A l'heure actuelle, les gens s'installent sur un terrain, sans eau, sans électricité, sans hygiène. Nous avons voulu viabiliser un terrain, y mettre une route principale, des routes secondaires non asphaltées, de l'eau, l'électricité. Cela deviendrait un bidonville organisé. Nous pourrions même, plus tard, essayer de donner un type de maison. Le projet initial comportait des parcelles de terrain sur lesquelles un chef de famille, qui était dans le besoin, pouvait s'installer, à charge pour lui de payer un loyer extrêmement réduit. Il s'agit, dans le cas présent, de viabiliser un bidonville (route commune, eau commune, électricité commune). Il n'est pas exclu que quelqu'un puisse avoir un branchement particulier, mais je ne pense pas que ce soit le cas.

On peut se demander pourquoi l'on ne fait pas la même chose dans tous les bidonvilles. Nous faisons ce programme sur un terrain qui nous appartient. Si nous le réalisons sur un terrain qui appartient à un propriétaire, c'est lui qui en retirera tous les avantages et nous ne sommes pas là pour favoriser les personnes qui louent des terrains. Nous essaierons, petit à petit, de racheter les emplacements où se trouvent les bidonvilles, afin de les organiser. Dans un autre avenir, nous serons appelés à construire des immeubles, des logements ou des cases individuelles sur ces parcelles. C'est là une étape.

M. GERARD. - Il faut signaler qu'à COMMUNE PRIMA, il y a des gens qui font presque deux kilomètres pour aller chercher de l'eau. Il n'y a pas de doute que cela paraît un peu risible d'organiser un bidonville, mais, pour la personne qui aura l'eau à quelques mètres de chez elle, c'est un gros progrès.

LE MAIRE. - Nous sommes déjà intervenus dans Prima. Il y a des voies qui sont tracées, et nous avons mis trois points d'eau, récemment.

M. Bruno BOYER. - En quoi consistent les surfaces bétonnées ?

LE MAIRE. - C'est pour permettre aux gens d'y installer leurs cases. Au fur et à mesure que les gens viendront, on fera les surfaces bétonnées. C'est compris dans le programme.

Mme ROCHE. - Quand seront livrés les logements de COMMUNE PRIMA ? Je les ai visités dernièrement, tous les W. C. ont été bouchés à coups de galets. Je vous le signale.

LE MAIRE. - Il faut que ces logements soient occupés le plus rapidement possible.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Affaire
Saint-Jeans, le 15 Octobre 1976
Le Chef
Le Secrétaire Général
Signé : J. Passet

Une copie certifiée conforme
à la direction des Affaires Financières et f. o.
O. MORAN.